Envoyé en préfecture le 24/04/2023
Reçu en préfecture le 24/04/2023
Publié le
ID : 077-217705011-20230424-14_2023_095-DE

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au Conseil municipal : **15**
Conseillers en exercice : **13**
Conseillers qui ont pris part à la délibération : **13** (9 présents *et 4 pouvoirs*)

Date de la convocation du conseil municipal : 13 avril 2023
Date d'affichage : 13 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 24 avril, à 18h30

Le conseil municipal de la commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François DEYSSON, maire.

Présents : François DEYSSON ; Jacques ILLIEN ; Mélanie LAMOTTE ; Patrick REBEYROL ; Fabien HERREMAN ; Carlos VALERO ; Claude LAZARO ; Frank ÉTANCELIN ; Nadia LEFAY ;

Pouvoirs excusés : Louis de ROYS donne pouvoir à Mélanie LAMOTTE ; **Jean-Paul LENFANT** donne pouvoir à Claude LAZARO ; **Emmanuel CENDRIER** donne pouvoir à Fabien HERREMAN ; **Antonio TAPADAS** donne pouvoir à François DEYSSON

Absents :

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 1.4/2023-095

OBJET : Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association SEINE ET MARNE ENVIRONNEMENT pour 5 ans à compter de 2022.

Le maire adjoint, **Mélanie LAMOTTE**

EXPOSE :

Notre commune s'est engagée dans plusieurs démarches permettant la diminution de ses impacts environnementaux, mais aussi la meilleure connaissance et la valorisation de son environnement :

- **La prévention de la pollution des eaux et de la diminution de la biodiversité**
  - *Obtention du trophée Zéro PHYT'Eau, en 2020, gestion différenciée des espaces verts et massifs fleuris, abris pour la faune,*
- **La lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources**
  - *Chaudières biomasse, radiateurs à inertie, isolation des bâtiments communaux, modernisation de l'éclairage public,*
- **La restauration**
  - ***Des trames vertes** : plantation de haies en bord de chemins, en partenariat avec la société de chasse de Villecerf et la FDC77 et Seine-et-Marne Environnement,*
  - ***Des trames bleues** : traitement des embâcles et seuils en partenariat avec l'EPAGE,*
- **La création d'une trame noire sur tout le territoire de la commune,**
- **La mise en valeur de la zone naturelle du marais de l'Orvanne** : Réfection de deux passerelles, veille foncière, projet d'Espace Naturel Sensible.
- **La mise en œuvre d'un Atlas de Biodiversité Communal (A.B.C)** avec **Seine-et-Marne Environnement (S.E.M.E)**, fin 2020, accompagné par des animations et la participation du public.

RAPPELLE

Les élus ont voté, le 28 septembre 2020, l'adhésion à S.E.M.E pour l'année 2021.

PROPOSE :

De prolonger cette adhésion sur exercices budgétaires ***2022, 2023, 2024, 2025 et 2026*** pour soutenir l'association qui fournit à la commune, dans le cadre de l'ABC, ces prestations :

- *Inventaires de biodiversité, cartographies et bilans annuels ;*
- *Création et diffusion des supports de communication, sensibilisation et appel à participation du public à l'A.B.C ;*
- *Animation de sorties naturalistes, initiations et conférences publiques ;*
- *Formations, conseil, réunions d'avancement et de bilan auprès des élus.*

PRÉCISE :

- Pour mémoire, le coût de l'adhésion est, depuis 2020, de 0.50 € par habitant, (source INSEE).
- Cette somme sera prélevée sur le compte 628 (concours divers).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte la proposition du maire adjoint Mélanie LAMOTTE.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme, à Villecerf, le 25 avril 2023, le maire, François DEYSSON

MAIRIE DE VILLECERF (SEINE ET MARNE)